

LE FLORENTAIS

Ville de Saint-Florent-sur-Cher - mars 2023 - n° 188



Sommaire

Ville de FLORENT SUR-CHER

Les élus municipaux florentais

VOUS INVITENT À UNE RÉUNION PUBLIQUE

LUNDI 13 MARS 2023

RENDEZ-VOUS À 18H30

GRANDE SALLE ROSEVILLE

4 rue des Lavoirs, 18400 Saint-Florent-sur-Cher

Cette rencontre a pour objectifs :

- 1 Présenter l'avancée des travaux de la rue des Lavoirs aux riverains
- 2 Favoriser un moment d'échanges entre les élus et les riverains

- 03 Tuto
- 04 Editorial
- 06 Dossier : la police municipale vous informe
- 08 Actu'Ville
- 10 Vivre à Saint-Florent-sur-Cher
- 13 Économie, Emploi, Formation
- 16 Brèves
- 19 L'essentiel

BON À SAVOIR

Tous les vendredis, Madame le Maire assure une permanence à la population de 9h30 à 12h00 en mairie, sur rendez-vous.

Contactez le 02 48 23 50 15

MÉDIATHÈQUE SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Conférence de Sarah Amel Delage

Éthique Animale

Les fondements des origines à nos jours

Vendredi 07 avril 2023 à 19H00

19, rue François Pavillard 18400 Saint-Florent-sur-Cher 02 48 23 50 83

Gratuit - sur réservation

ANNULÉ

La conférence sur l'éthique animale, annoncée dans la programme culturel 2023 de la ville est malheureusement annulée.

MENSUEL LE FLORENTAIS

Directeur de la Publication - Madame le Maire

Rédacteur, maquettiste, photos

Emilie Lemkahouen - Service Communication

Hôtel de Ville

Place de la République - 18400 Saint-Florent-sur-Cher

02 48 23 50 00

www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

Imprimerie

Centr'Imprim - 36101 Issoudun cedex

Dépôt légal : mars 2023

Tirage : 3 660 exemplaires
crédit photos : Freepik

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données GIP RECIA - www.recia.fr

Dispositif de redynamisation

À ST-FLO, ON SE LANCE. Et vous ?

Plan d'urbanisme de la ville

SAINT-FLORENT SUR-CHER

Équipement

Exprimez-vous !



Restez informé sur toutes les actualités du territoire en téléchargeant sur votre smartphone :



IntraMuros

Disponible sur Google play

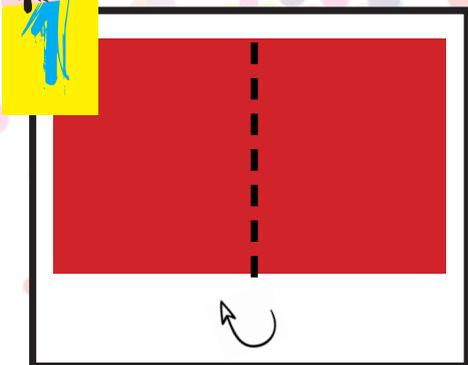
Disponible sur App Store



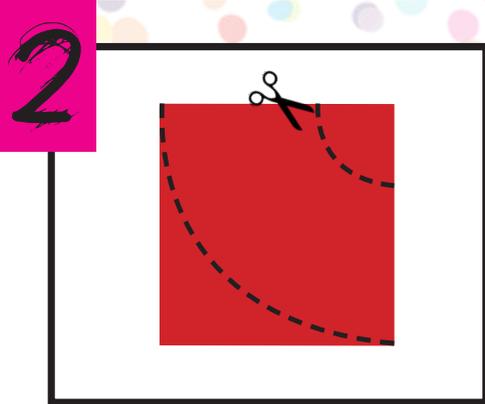
TUTO Ma cape pour le CARNIVAL

Créez vous-même votre cape de super héros pour le carnaval de Saint-Florent-sur-Cher, samedi 25 mars 2023 !

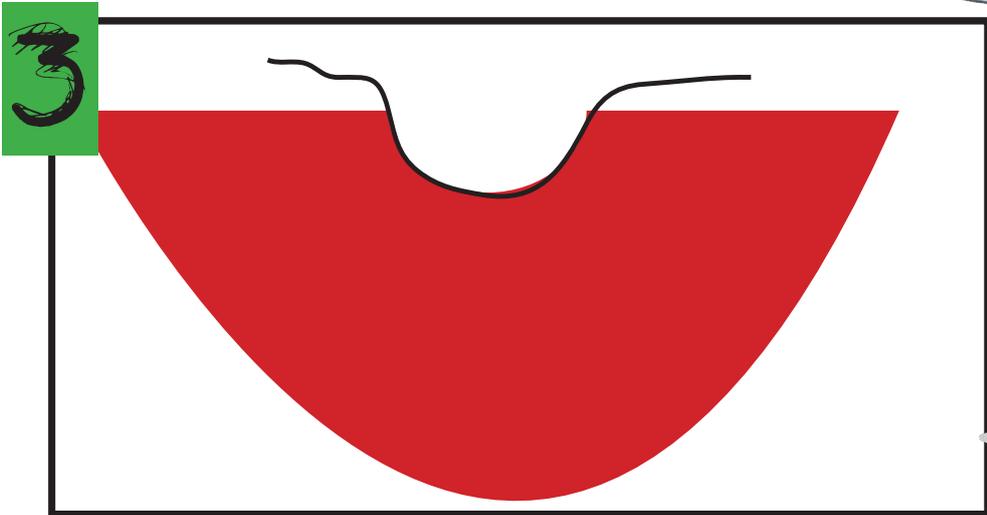
pour les nuls



Plier en deux un rectangle de tissu taille en fonction de la personne

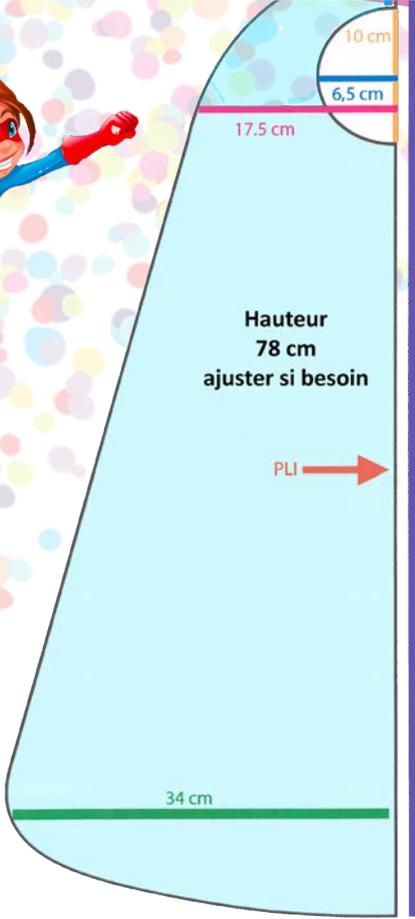


Couper aux deux endroits indiqués



Coudre un lien ou un biais. Coller dans le dos un logo de super héros

pour les pros



Éditorial

Chers Florentaises et Florentais,

Un passage de relais

C'est avec beaucoup d'émotion et de dignité que Madame le Maire, Nicole PROGIN, a annoncé sa démission lors des vœux aux corps constitués et à la population le 16 janvier dernier, après l'avoir fait auprès des agents le 13 janvier.

Nous saluons ici son travail, son implication et sa volonté que notre commune soit synonyme de bien vivre pour tous ses habitants mais également pour ceux de notre territoire.

La prise de fonction du nouveau maire sera un passage de relai, non une révolution, car la majorité municipale a une feuille de route claire qu'elle va continuer de décliner pour les trois prochaines années.

Du pragmatisme sans idéologie

Nous sommes à mi-mandat. Pendant ces trois premières années, nous avons mené plusieurs projets qui vous ont été présentés dans le Florentais du mois dernier.

Nous avons également terminé les projets votés par l'ancienne municipalité. Il aurait été farfelu et déraisonnable de les arrêter. Il s'agit d'argent public ; le pragmatisme doit prévaloir devant toute forme d'idéologie malsaine.

Nous avons achevé, par exemple, les travaux de l'école Dézelot, même s'il nous reste un chantier conséquent dans l'ancien bâtiment très énergivore qui accueille encore plusieurs classes. Il est dommage qu'il n'ait pas été intégré au projet de reconstruction initial. Les nouveaux projets ne manquent pas, **la preuve** :

Un plan d'investissement ambitieux passe par une réduction des coûts de fonctionnement

La revalorisation du point d'indice de la fonction publique de 3,5 % et l'inflation conséquente ont augmentés nos charges de fonctionnement de plus de 500 000 euros par an.

Les dotations de l'État sont constamment en baisse donc pour investir davantage il nous faut réduire fortement nos coûts de fonctionnement : c'est la seule et unique façon de faire. L'augmentation de l'impôt des florentais n'est pas envisageable pour nous.

Depuis trois ans nous avons trouvé plusieurs pistes d'économies sur des dépenses récurrentes de fonctionnement grâce à l'extinction de l'éclairage public une partie de la nuit ou à la mise en concurrence de tous les contrats arrivant à échéance, notamment ceux de téléphonie et d'assurances.

Ce n'est qu'un début, les recherches d'économies se poursuivent et vont s'amplifier dans les mois à venir, sans dégrader le service à la population. Bien contraire, depuis fin 2022, chacun à la possibilité d'effectuer les démarches en mairie pour les pièces d'identité.

Une ambition forte pour les projets à venir : 2023 à 2026

Notre ambition pour Saint-Florent est d'investir fortement dans les années à venir pour :

- **L'aménagement de la Ville** : une réunion publique s'est tenue le 26 janvier dernier pour présenter plusieurs pistes d'amélioration de l'aménagement de la Ville, mises en lumière par le programme « Petites Villes de Demain ». La forte présence des Florentais lors de cette réunion prouve qu'il y a un réel attendu. Nous vous présenterons dans les prochaines semaines un dossier complet sur ce qui pourrait être réalisé. D'ores-et-déjà, le partenariat avec les HLM Val de Berry contribue au renouvellement des quartiers de Bellevue (construction en cours de 9 pavillons) et du Breuil (construction en cours de 12 pavillons et projet de 17 supplémentaires ainsi qu'une résidence seniors dans les 2 prochaines années)..
- **La rénovation énergétique des bâtiments communaux et équipements sportifs** : pour moi, l'écologie, ce sont des actions et seulement des actions. Tout le reste est de la poudre aux yeux. Concrètement, nous allons passer en led l'éclairage de tous nos bâtiments communaux dont les complexes sportifs. De plus, le programme de rénovation de l'éclairage public doit se poursuivre. L'économie escomptée est au minimum de 50 % sur les consommations et les investissements nécessaires seront mineurs grâce à notre recherche systématique de subventions.



Rafaël Villaldea
Maire adjoint

- **La création d'un nouveau complexe sportif** : nos complexes sportifs sont aujourd'hui 4 gymnases énergivores, véritables passoires énergétiques impossibles à chauffer et des terrains extérieurs éclairés avec des systèmes d'un autre âge. Est-ce digne de nos plus de 1600 licenciés dans les 27 sections sportives ? Je ne le pense pas. Nous allons travailler dans les mois à venir avec toutes les sections sportives pour repenser notre offre bâtementaire et en premier lieu je pense à nos jeunes gymnastes qui pratiquent le sport qu'ils adorent dans des conditions difficiles dans le complexe Pierre Mendès-France. En outre, les plans du futur boulodrome rue Marcel Lafleur sont également à l'étude avec les services de l'État.

- **La sécurité au quotidien** : Le système de vidéoprotection a permis des arrestations majeures dans notre commune ces deux derniers mois. Sa densification est déjà prévue grâce aux soutiens financiers obtenus. Par ailleurs, le respect des vitesses et du stationnement sont des sujets qui exaspèrent nombre d'entre nous. Nous les traitons au quotidien et si la prévention ne suffit pas nous passerons à l'étape suivante. Enfin, la Municipalité souhaite conserver la brigade de gendarmerie sur Saint-Florent-sur-Cher. Les équipements actuels, de près de 50 ans, sont devenus très vétustes. La réflexion est lancée avec la Gendarmerie Nationale pour envisager la construction d'une nouvelle caserne.

Nous allons poursuivre la sécurisation des passages piétons au niveau des écoles et sur la traversée de la route nationale.

- **L'éducation, l'enfance et la jeunesse** : depuis le 1er janvier, la création de la Maison Petite enfance et l'Espace parentalité vise à améliorer et élargir les services proposés pour la petite enfance et l'accompagnement des familles. De plus, le Projet Éducatif Communal fixant les priorités d'actions pour 2022-2026, continue son déploiement avec, en 2023, l'installation d'un conseil municipal des enfants à l'école élémentaire et des actions de prévention contre le harcèlement.

La préparation d'un village prévention sur la thématique du harcèlement aboutira sur un forum le 8 décembre 2023.

- **La culture** : comme vous le savez peut-être, le magasin Bricomarché de Saint-Florent va déménager dans la ZAC Terre des Brosses à côté de Super U. Le bâtiment actuel appartient aux Mousquetaires. Nous souhaiterions l'acquérir pour rassembler en un même lieu de médiation notre cinéma, notre salle de spectacle et notre médiathèque dans un cadre où il fera bon se retrouver. C'est un projet qui ira au-delà de 2026 mais ne se fera pas à n'importe quel prix. Si les prétentions du groupe restent ce qu'elles sont, nous mènerons ce projet autrement et nous ne lâcherons rien ! En attendant, la commune améliore le confort de ses spectateurs grâce aux travaux du cinéma prévus cet été.

- **La voirie** : les travaux de la rue des Lavois vont couvrir cette année 2023 et le début 2024, tandis que ceux du chemin du Grand Breuil débiteront avant l'été. Ces travaux sont indispensables pour les riverains et ceux qui y circulent. De même, les opérations de finition sur les chantiers débutés en 2022 rues Saint-Exupéry, Rosa Bailly et Gisèle Halimi sont programmés au printemps et à l'automne.

Notre accompagnement constant des besoins des Florentais va s'accroître

- **La santé** : nous sommes actifs dans la recherche de solutions pour apporter à notre territoire un offre de soin digne de ce nom. Des pistes sérieuses sont à l'étude. Nous ne manquerons pas de vous en faire part. La commune souhaite également intensifier ses actions en faveur de la santé par la prévention (lutte contre le tabac, dépistage du cancer, soutien psychologique...).

- **Nos aînés** : Au travers de la semaine de la Flamboyance (chaque année en octobre), nous proposons à nos aînés une offre culturelle de qualité et appréciée. Nous sommes à leur écoute. Lors de l'assemblée générale de l'UNRPA (Union Nationale des Retraités et Personnes Agées), il nous a été demandé de remplacer le goûter spectacle de fin d'année par un repas. Leur vœu sera entendu.

- **Les réunions publiques** : les quatre réunions publiques qui se sont tenues ces 5 derniers mois ont prouvé que les Florentais sont actifs et désireux d'échanger avec nous. Ces rencontres vont s'accroître. Nous programmons actuellement plusieurs réunions publiques de quartier pour la saison estivale 2023. En effet, entre mai et septembre, nous irons vous rencontrer dans votre quartier afin de vous présenter et échanger sur nos projets pour la ville. Ce sera l'occasion pour chacun d'entre vous de s'exprimer.

- **Nos associations** : nous avons beaucoup de chance à Saint-Florent de compter autant d'associations actives, de tous genres et qui apportent de l'animation à notre ville. Il n'est pas toujours simple de contenter chacune d'elles mais nous mettons un point d'honneur à faire preuve d'équité et à les aider à travers un appui logistique, pour la communication et financier au travers des subventions.

Il y a bien d'autres sujets que j'aurais pu évoquer ici. J'ai sans doute omis certaines de vos préoccupations mais nous aurons l'occasion d'en discuter ensemble quand vous le souhaitez et lors des réunions publiques estivales.

Au-delà de nos préoccupations : Solidarité pour la Turquie et la Syrie

Notre quotidien ne doit pas nous empêcher d'avoir une pensée émue pour les très nombreuses victimes du tremblement de terre de Turquie et de Syrie. La municipalité soutient ces deux peuples dans ce drame absolu. Le transport de matériels est très compliqué, si vous souhaitez aider les peuples touchés par ce drame : l'ONG Acted, participe à l'approvisionnement des populations en « repas chauds, eau et kits d'urgence ». **Il est possible de faire des dons directement sur le site d'Acted : www.acted.org/fr**.

DOSSIER - PROJET

LA POLICE MUNICIPALE VOUS INFORME



Stationnement

S'il existe à Saint-Florent-sur-Cher des arrêtés organisant les stationnements particuliers, il ressort, d'une part, du code de la route que **le stationnement sur un trottoir est interdit** (article R417-11/8° (a)-L 121-2 R 417-11/11CR).

D'autre part, à chaque entrée de la ville, des panneaux indiquent que **la règle sur la commune, est le stationnement unilatéral alterné**, qui s'applique soit du 1^{er} au 15 du mois du côté des numéros impairs, soit du 16 au 31 du mois du côté des numéros pairs, sur la chaussée en bordure de trottoir.

Il faut imaginer qu'un fauteuil roulant, une poussette ou simplement un piéton doivent être en mesure de poursuivre, en tout temps, leur cheminement sur le trottoir, sans avoir à descendre sur la chaussée pour éviter un véhicule barrant leur progression. S'il advenait, que lors de cet évitement, l'usager du trottoir était renversé, **la responsabilité de la personne stationnée pourrait aisément être mise en cause.**

Nous allons poursuivre la prévention et l'information. Dans certaines rues, cela a déjà très bien fonctionné. Exemple, rue Pierre Séward. Tout le monde peut jouir de l'espace public en toute quiétude et en toute sécurité. Les fauteuils, les poussettes et les piétons peuvent bénéficier de la sécurité du trottoir. En revanche, cette voie, eu égard à la bande cyclable, fait partie des exceptions car le stationnement du côté de cet aménagement est de ce fait interdit et la seule possibilité de se stationner est bien du côté montant.

Sur certaines voies comme l'avenue du Général Leclerc, les riverains stationnent leurs véhicules le long de leur domicile de façon à libérer un espace assez important pour les usagers du trottoir quel qu'ils soient. Il serait inconcevable de stationner des voitures sur cette chaussée qui est une route nationale ! En pareil cas, ce sont les automobilistes qui seraient mis en danger.

Le but n'est pas de verbaliser outre mesure, bien au contraire. Quoique l'efficacité de ce mode de « communication » ne soit plus à faire car le message passe beaucoup plus vite, c'est pour nous un constat d'échec. Lorsque nous en arrivons là, c'est la preuve que nous n'avons pas su faire passer l'information malgré tout le temps et la communication qui y sont consacrés et pas uniquement par nos services.

Nous savons faire preuve de discernement face à une personne qui décharge ses commissions, un parent qui installe ses enfants dans le véhicule ou une autre en situation de handicap, etc... Néanmoins, **il existe des règles de vie en société (des lois) que tout un chacun se doit de respecter et nous sommes là pour y veiller.** Ainsi que pour rappeler quelques règles évidentes de civisme et de respect des autres qui semblent échapper à certaines personnes que nous sommes parfois amenés à se protéger d'elles-mêmes.

Radars pédagogiques

	CHAMPFROST		CHAUSSÉE DE CÉSAR	
	SAINT-FLORENT > SAINT-CAPRAIS	SAINT-CAPRAIS > SAINT-FLORENT	SENS MONTANT	SENS DESCENDANT
01 AOÛT 2022 03 JANVIER 2023	107 689 VÉHICULES	115 441 VÉHICULES	29 530 VÉHICULES	139 997 VÉHICULES
MOYENNE PAR JOUR	690	740	189	897
JUSQU'À 50 km/h	68,71%	56,63%	51,06%	62,93%
+ DE 50 km/h	31,29%	43,37%	48,94%	37,07%
VITESSE MOYENNE	47 km/h	50 km/h	51 km/h	49 km/h
+ DE 70 km/h	0,8%	1,81%	2,76%	2,11%
VITESSE MAXI	136 km/h	113 km/h	118 km/h	132 km/h

Vidéos

L'efficacité du système de vidéo protection n'étant plus à démontrer, une extension du système est prévue avec l'installation de trois nouvelles caméras.

Participation citoyenne

Un dispositif public, encadré par la circulaire ministérielle du 22 juin 2011, à ne pas confondre avec « voisins vigilants » créé par une Sarl privée basée à Marseille.

La participation citoyenne est portée par les forces de l'ordre en lien avec la mairie.

Le but du dispositif est de lutter contre les atteintes aux personnes et les atteintes aux biens.

Une efficacité sans faille qui permet une action rapide. Désormais, une quarantaine de référents, acteurs de la sécurité, au bénéfice de tous.

Leur rôle est de nous informer à l'instant « T » d'une situation observée.

Les liens étroits, tissés au sein de la participation citoyenne, participent à la cohésion et la sécurisation de notre territoire.

Points d'apports volontaires

Comme indiqué sur les bennes à verre, elles ne servent qu'à la collecte du verre !

Les cartons, les plastiques, les meubles, les appareils électroménagers hors d'usage, les vêtements usagés et tout ce que les collègues retirent de la voie publique afin d'assurer la salubrité de tous, n'ont rien à faire dans ou aux abords de ces points de collecte.

Rappel : Les emballages cartons et plastiques, les canettes en aluminium, les bouteilles d'eau, les prospectus et autres documents papiers, vont dans les sacs jaunes depuis le 1^{er} janvier.

Un peu de civisme et de respect des autres, merci !

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site internet de la commune à la rubrique ville propre.



Rappel des points de collecte

Bennes à verre

1. Rue de Berry
2. Place Georges Clémenceau
3. Rue Georges Guynemer
4. Rue du Commandant Charcot
5. Rue Lavoisier
6. Rue Jean Moulin
7. Rue Paul Vaillant Couturier
8. Rue Emile Zola
9. Cité de Bellevue
10. Avenue Béthune Charost
11. Rue Roger Salengro
12. Rue Raymond Jacquet
13. Chemin de l'Ancienne Gare
14. Rue des Lavoisier
15. Parking Médiathèque
16. Rue des Maisons Balles
17. Impasse du XV
18. Châtelier
19. Place Jules Verne
20. Rue Henri Sellier
21. Impasse Franier
22. Rue Henri Aubrun
23. Rue Boris Vian
24. Déchetterie

Colonne textile

À disposition pour la récupération des textiles, chaussures, maroquinerie et linge de maison (TLC) :

- à la déchetterie
- rue François Pavillard sur le parking qui jouxte la médiathèque

Vous avez des doutes sur la destination de vos déchets ?
Le site internet de la ville répond à vos questions,
rendez-vous

www.ville-saint-florent-sur-cher.fr rubrique ville propre

MÉMO TRI

LE SAC JAUNE

LES NOUVEAUX
Films, pots et barquettes en plastique

Tous les emballages en cartons, briques alimentaires, cartonnets et cartons bruns peu volumineux

NOUVEAU
Tous les papiers : journaux, revues, magazines, prospectus, enveloppes blanches

CONSEILS PRATIQUES

- > Ne pas embolter les emballages ménagers
- > Ne pas laisser les bêtiers sur les prospectus
- > Il est possible de laisser les bêtiers sur les bouteilles et flacons plastiques
- > Les objets en plastique ne se trient pas
- > Ne pas déchirer les papiers en morceaux
- > Emballages : bien vidés, non lavés même sales et non imbriqués

A NE PAS METTRE DANS LE SAC JAUNE

- > Papiers peints (déchetterie)
- > Cartons volumineux (déchetterie)
- > Mouchoirs en papier (sac noir)
- > Ordures ménagères (sac noir)
- > Emballages en verre (colonne à verre)
- > Objets et appareils en plastiques (déchetterie)

En cas de doute, téléchargez l'application guide du tri en scannant ce QR code

Le site web

L'application Guide du Tri

SERVICE ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE L'EMBELLISSEMENT DE LA VILLE

Pourquoi tailler en hiver ?

Il est de tradition d'élaguer en automne, après la chute des feuilles, quand les arbres sont au repos, mais avant qu'il ne fasse trop froid et surtout qu'il ne gèle. L'arbre est en repos végétatif et ses réserves naturelles sont maintenues. L'absence de feuilles sur les espèces caduques permet d'apprécier facilement les opérations d'élagage à effectuer ; et évite d'avoir à évacuer de grosses quantités de végétaux.

Le service environnement de la ville réutilise les chutes de la taille de l'avenue du Général-Leclerc pour produire ses propres copeaux de bois. Une partie de ces copeaux a été utilisée pour recouvrir les sols des haies du parking Soubiran.



PVD - PETITES VILLES DE DEMAIN UNE PRÉSENTATION QUI A RAVI LE PUBLIC

Jeudi 26 janvier 2023, salle Roseville, vous étiez plus de 80 personnes à assister à la présentation de la stratégie Petites Villes de Demain du territoire et à poser vos questions aux élus sur les futurs projets.

Cette étape marque bientôt la fin de l'étude, mais également le commencement d'une nouvelle période, à savoir la mise en place concrète des actions sur le terrain. Certains projets nécessiteront encore une phase de réflexion importante au vu des enjeux et de leurs complexités, mais l'objectif est de commencer à mettre en place des actions d'ici la fin d'année 2023.

Les élus ont la réelle volonté de perdurer la concertation tout au long de la mise en place des actions, faisant appel aux retours des usagers pour les futurs projets.

Si vous n'avez pu être présents ou que vous souhaitez revoir la stratégie de revitalisation de Saint-Florent-sur-Cher rendez-vous sur le site internet de la ville: www.ville-saint-florent-sur-cher.fr



PRÉ-INSCRIPTION SCOLAIRE RENTRÉE 2023 -2024

Les pré-inscriptions sont réservées aux enfants qui vont fréquenter pour la première fois une école maternelle de Saint-Florent-sur-Cher ou l'école élémentaire Dézelot à la rentrée 2023-2024.

Elles se font en ligne via le site de la ville de Saint-Florent-sur-Cher depuis lundi 27 février au vendredi 10 mars 2023 inclus. Les documents et le détail des démarches sont disponibles sur ce même site internet.

Il vous est demandé de remplir en ligne ou de télécharger le formulaire de pré-inscription.

Pièces à fournir :

- livret de famille (copie intégrale)
- carnet de santé (copie des vaccins)
- justificatif de domicile de moins de 3 mois (électricité, gaz, eau, taxe foncière, téléphone fixe, quittance de loyer)
- justificatif de domicile de l'assistante

maternelle (dans le cas d'une dérogation),

- courrier de l'assistante maternelle attestant qu'elle garde l'enfant (dans le cas d'une dérogation), les dérogations seront disponibles sur simple demande auprès du service des affaires scolaires
- en cas de déménagement, certificat de radiation de l'ancienne école.

Les inscriptions aux maternelles Rive Gauche, Rive Droite et Beauséjour se feront auprès de la direction, une fois la pré-inscription faite en Mairie, et uniquement sur rendez-vous :

- Pour la maternelle Beauséjour au 02 48 55 16 13
- Pour la maternelle Rive Gauche au 02 48 55 10 77
- Pour la maternelle Rive Droite au 02 48 55 10 66 à partir du 10 mars 2023, la directrice vous contactera.

Les inscriptions au CP se feront à l'école élémentaire Dézelot. Un rendez-vous avec la direction sera fixé, avec vous, par le service des affaires scolaires lors de la pré-inscription de votre enfant.

Si vous n'avez pas la possibilité de télécharger le formulaire de pré-inscription, ou pour plus de renseignements, contactez le service des Affaires scolaires au 02 48 23 50 26.

Il vous fera parvenir le document en format papier par voie postale.



RECHERCHE SAISONNIER ACCUEIL DE LOISIRS

La ville de Saint-Florent-sur-cher recrute :

Animateurs (trices) titulaires du B.A.F.A. et stagiaires pour les petites et grandes vacances scolaires 2023

- Printemps : du samedi 15 avril au mardi 2 mai 2023
 - Été : du samedi 8 juillet au lundi 4 septembre 2023
 - Toussaint : du samedi 21 octobre au lundi 6 novembre 2023
- Attention, les dates d'accueil peuvent être différentes en fonction de l'activité du service..**

Les candidatures (lettre + CV + copie du diplôme ou du livret de formation) précisant la(les) période(s) souhaitée(s) sont à adresser à :

Madame le Maire de Saint-Florent-sur-Cher
Service des ressources humaines
Hôtel de Ville
Place de la République
18400 Saint-Florent-sur-Cher
ou par mail :
contact@villessaintflorentsurcher.fr



ENCORE UN CHÈQUE REMIS PAR LA FCPE

La FCPE remettait un chèque de 1100 € à la coopérative de l'école Dézelot lors du dernier conseil d'école.

Ce chèque est le fruit des rifles qui ont été organisées le vendredi 18 novembre 2022 et des bénéfices d'une vente de chocolat durant le marché de Noël de l'école.

- 800 € de bénéfices des rifles
- 300 € de bénéfices de vente de chocolat en décembre.

Tous les acteurs de l'école primaire Dézelot et la municipalité remercient les membres de la FCPE pour l'implication tant humaine que financière dans la vie des écoles.



MÉTIER

Assistant maternel

VILLE DE SAINT-FLORENT
SUR-CHER

Le métier d'assistant maternel a longtemps manqué de définition et de reconnaissance et pourtant il constitue le premier mode de garde des enfants de 0 à 3 ans.

L'article L421-1 du Code de l'action sociale et des familles définit l'assistant maternel comme « une personne qui moyennant rémunération, accueille habituellement et de façon non permanente des mineurs à son domicile...il exerce sa profession comme salarié de particuliers employeurs... ».

ASSISTANT MATERNEL : TOUT UN CHEMINEMENT

Tout d'abord, une réunion d'information préalable à l'agrément :

Organisée par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI), cette réunion vous permet de mieux connaître le métier. Vous serez informés sur le rôle et les responsabilités de l'assistant maternel, les droits et obligations liés à l'agrément, les droits sociaux... A l'issue de cette réunion d'information, un dossier de demande d'agrément vous sera remis.

La demande de l'agrément :

L'agrément est obligatoire pour exercer la profession d'assistant maternel. Il est délivré par le président du Conseil Départemental où réside le demandeur.

Le dossier doit être dûment complété et envoyé par lettre recommandée avec accusé de réception au service départemental de PMI.

Le délai d'instruction de 3 mois court à compter de la date figurant sur le récépissé du dossier complet établi par le service PMI.

L'agrément est accordé pour une durée de 5 ans. Une attestation d'agrément est délivrée par le service de PMI. L'attestation précise le nombre et l'âge des mineurs autorisés à être accueillis simultanément. L'agrément ne peut être supérieur à 4 enfants.

Vient ensuite la formation obligatoire de 120 heures :

80 heures avant l'accueil du premier enfant et 40 heures seront effectuées dans les 3 ans qui suivent le premier accueil.

L'assistant maternel peut se former tout au long de l'année avec des formations continues et peut aussi évoluer professionnellement par le biais de formations diplômantes.

Les assistants maternels ont un statut de salarié, la relation avec les parents est encadrée par la convention collective nationale des particuliers employeurs et emploi à domicile du 15 mars 2021, applicable au 1er janvier 2022.

Les assistants maternels ne sont pas seuls, ils sont accompagnés par le service de PMI et le Relais Petite Enfance (RPE). Ce dernier propose des temps collectifs avec ou sans les enfants accueillis, une aide administrative et une aide à la professionnalisation...

La CAF peut également intervenir pour une aide à l'installation et une aide à l'amélioration de l'habitat.

ASSISTANT MATERNEL : LES VALEURS

Accueillir de jeunes enfants demande des compétences, des connaissances, des savoirs faire et des savoirs être.

C'est un métier polyvalent, prenant et nécessite de la patience, de l'écoute, de l'adaptabilité et des valeurs humaines.

Les assistants maternels sont des personnes responsables, professionnelles de la petite enfance. Ils accompagnent l'enfant tout au long de son développement. Au quotidien, ils s'occupent de sa sécurité et de son éveil.

TRAVAILLER EN MAISON D'ASSISTANTS MATERNELS (MAM)

L'article L 421-1 du code de l'action sociale et des familles accorde aux assistants maternels de travailler en MAM.

Qu'est qu'une MAM :

C'est un lieu de vie où 2 à 4 assistants maternels se regroupent et exercent leur métier en dehors de leur domicile. Chaque assistant maternel reste référent des enfants qu'il a en charge. Ils restent employés par les familles de la même manière qu'à son domicile.

Travailler en MAM permet de sortir de l'isolement, de distinguer activité professionnelle de l'activité familiale.

Pour exercer en MAM, l'assistant maternel doit être titulaire d'un agrément spécifique délivré par le président du conseil Départemental.

QUELQUES LIENS ET ADRESSES UTILES

Des informations sur les MAM : l
e guide ministériel des MAM

Des informations sur le métier :
<https://monenfant.fr/web/guest/espace-assistants-maternels>

[Le service de PMI - Direction Enfance Santé Famille](#)

Service de Protection Maternelle et Infantile
Parc de Mazières - Rue Heurtault de Lamerville - B.P. 612
18016 Bourges cedex

Pôle administratif des agréments : Tél. 02 48 55 82 05 - pmi.pole-agrements@departement18.fr

Le Relais Petite Enfance de Saint-Florent-Sur-Cher : rpe@villesaintflorentsurcher.fr

NEWSLETTER

Mars 2023



Médiathèque de Saint-Florent-sur-Cher



À petits petons

Samedi 11 mars
2023
10h30 - 11h00



Pour les enfants de la naissance à 3 ans

Lecture **Histoires et Comptines**

19, rue François Pavillard
18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 26 83

Gratuit - sur réservation

RETOUR SUR LA SOIRÉE DE LA PEUR ! NUIT DE LA LECTURE

Et la peur n'a pas repoussé petits et grands lorsque les bibliothécaires – sorcières d'un soir – ont ouvert les portes de la médiathèque ce samedi 21 janvier, consacré à la Nuit de la lecture. Les plus jeunes ont pu frissonner en s'imaginant perdus dans le noir mais le doudou au superpouvoir était là pour les rassurer. Deux soirées pyjamas plus tard, ce sont les plus aventureux qui se sont exercés à l'Escape Game. Ils ont réussi à être plus malins que la célèbre sorcière Cornebidouille, et ne se sont pas laissés ratatouiller. Quant aux adultes, ils ont su montrer à quel point ils étaient incollables sur les clowns métamorphes trans-dimensionnels, créatures xénomorphes et autres fantômes issus de romans ou de films horrifiques. Si la phasmophobie ou encore la pédiophobie ont été parfois difficiles à définir, savez-vous comment s'appelle la peur de manquer de livres ?

L'abibliophobie ! Si vous êtes atteints par cette angoisse, nous avons un remède ! Venir à la médiathèque bien sûr ! Et petite piqûre de rappel, celle-ci est gratuite pour tous, loups-garous, zombies, vampires sont donc les bienvenus... !

MUSIQUE INDIENNE



MÉDIATHÈQUE DÉPARTEMENTALE CHER

LES BIBLIOTHÈQUES MONTENT LE SON !

Concert gratuit

Nicolas Delaigue

MERCREDI 15 MARS
DÉCOUVERTE DE LA MUSIQUE INDIENNE À 16H

CONCERT À 20H
Médiathèque Robert Desnos
SAINT-FLORENT-sur-CHER

Renseignements : 02-48-55-26-83

La musique indienne sera au rendez-vous à la médiathèque de Saint-Florent-sur-Cher, dans le cadre du quatrième festival "des Bibliothèques montent le son" initié par la Médiathèque Départementale du Cher. Grâce à ce partenariat, Nicolas Delaigue, concertiste, enseignant et spécialiste du sitar.



MÉDIATHÈQUE SAINT-FLORENT-SUR-CHER

Parle avec les mains
et des mains pour dire je t'aime !
ateliers langue des signes
avec Pénélope
Séance de dédicaces
de 15h à 16h

MERCREDI
29
mars 2023

14h à 15h pour les 5/10 ans
16h à 17h pour les 1/3 ans

19 rue François Pavillard
18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 26 83
<https://www.cer.cher.fr/annuaire/saint-florent-sur-cher/>

Gratuit - sur réservation

ÉCOLE DE MUSIQUE SAISON MUSICALE 2022/2023

Après le concert du Téléthon de décembre dernier qui a remporté un beau succès nous reprenons nos rendez-vous musicaux avec les Florentais.

La programmation prévue pour cette saison 2022/2023 est la suivante :

Dimanche 26 mars à 15h30

Concert de printemps avec l'ensemble de violons, de guitares et l'orchestre Maison du Temps libre de Saint-Caprais

Lundi 3 avril à 19h30

Audition des classes de vents, de violon et de guitare.
Centre culturel Louis-Aragon

Mardi 4 avril 2023 à 19h30

Audition des classes de piano, d'accordéon et de batterie
Centre culturel Louis-Aragon

Dimanche 4 juin 2023 à 15h

Concert de fin d'année avec la participation des classes d'éveil, de solfège, des classes instrumentales, de l'ensemble de guitares, de violons et de l'orchestre

Du samedi 24 juin 2023 au vendredi 30 juin 2023

Portes ouvertes



Pour tous renseignements : Anne-Marie Deville (Directrice) au 06.03.22.52.81 et <http://ecolemusiquestflorent18400.e-monsite.com>

LES SAINT-FLORENT À TABLE !

L'assemblée générale de l'association **les Saint-Florent** s'est tenue mardi 2 février 2023 en présence de Pascal Mnich maire-adjoint, Philippe Charette vice-président du conseil départemental, de Marie-Line Cirre conseillère départementale et de nombreux adhérents.

Amédée Arancio, président, remercie chaleureusement toute l'assemblée et souhaite la bienvenue aux nouveaux adhérents. Dans son rapport moral, il s'engage dans la continuité des manifestations pour 2023. D'autres projets sont en cours de réalisation.

Composition du bureau :

Président : Amédée Arancio

06 21 56 81 30 - amedee.arancio@orange.fr

Vice-présidente : Geneviève Lubin

Trésorier : Jean-Noël Dartier, adjointe : Colette Arancio

Secrétaire : Conception Dartier, adjointe : Marie-Christine Garsault

Pour le 1^{er} semestre, le rendez-vous est donné les 1er et 2 avril pour le salon des vins et de la gastronomie, venez nombreux soutenir les producteurs et artisans.

Chers visiteurs, nous sommes heureux de vous accueillir pour cette 3^{ème} édition en vous proposant **côté vin** de nombreux viticulteurs venus de toute la France vous faire découvrir leurs meilleurs crus : Sancerre, Reuilly, Chateameillant, Cheverny, Vouvray, Saint-Emilion, Saint-Chinian, Côte du Rhône, Beaujolais, Champagne, Alsace, Prosecco, Cocktails et Bières.

Côté gastronomie, vous pourrez apprécier les saveurs de notre terroir en dégustant foie-gras, escargots, saumon, champignons, fromages, salaisons corse, délices bretons, confitures artisanales, miel, nougat, macarons, chocolats, viennoiseries, pains, pâtisseries et spécialités québécoises. Nous sommes convaincus que vous trouverez durant ces deux journées un esprit de convivialité avec la présence de la confrérie des Echansons de Reuilly pour célébrer des intronisations.

Nombreux lots à gagner tout au long de ces deux journées.

Saint-Florent-sur-Cher
3^{ème} édition 2023
SALON DES VINS ET DE LA GASTRONOMIE
Centre Culturel Louis-Aragon
Organisé par l'association les Saint-Florent
Restauration sur place

Samedi 1^{er} avril 11h - 20h

Dimanche 2 avril 10h - 18h

Ouvert à tous - entrée 2 €
Informations
06 21 56 81 30
amedee.arancio@orange.fr

BUDET TRANSPORTS
Vins de France

SUPERU U UN PRIX BIEN MÉRITÉ

Interfel est une association constituée par 15 organisations représentatives au niveau national des opérateurs économiques des différentes professions de la filière des fruits et légumes frais.

Tous les stades représentant les métiers de la filière sont représentés : production, coopération, gouvernance économique, expéditions, importation/introduction, expédition/exportation, commerce de gros, distribution (grandes surfaces, commerces spécialisés et restauration collective).

Les fruits et légumes frais sont des produits vivants, fragiles, sensibles à la météo et généralement non stockables. Chaque maillon de la filière intervient sur la qualité finale du produit.

Mardi 7 février, la Délégation Régionale Interfel était en visite dans notre supermarché Super U.



Cette visite avait pour but, la remise de la médaille catégorie supermarché à Jonathan Nottin, manager et son équipe pour leur savoir faire, la qualité et l'excellence de leur rayon fruits et légumes au sein du magasin. Une médaille méritée pour Jonathan, employé

de l'enseigne depuis 19 ans. Ce concours est une reconnaissance de son travail. Jonathan est d'ailleurs en lice pour le concours national dont les résultats seront connus au salon de l'agriculture.

Toutes nos félicitations !



VOTRE MAGASIN ÉLU **TALENT RÉGIONAL FRUITS ET LÉGUMES 2022**

SAVOIR-FAIRE - QUALITÉ - EXCELLENCE



UN NOUVEAU PROFESSEUR DE GUITARE SUR LA COMMUNE

Berrichon d'origine, Jérôme David a eu l'occasion d'exercer plusieurs professions (disquaire, guide touristique et musicien) qui l'ont amené dans de nombreux pays dont le Canada où il a résidé pendant plus d'une décennie.

Il est maintenant de retour à Saint-Florent-sur-Cher où il souhaite partager sa passion pour la musique et son expérience de musicien.

En tant que guitariste et bassiste, il s'est mis au service de différents groupes dans plusieurs styles allant du blues au rock en passant par le jazz, la chanson francophone et les musiques du monde.

Il propose aujourd'hui des cours de guitare acoustique et électrique.

Le but est d'accompagner le musicien à jouer en groupe ou entre amis au coin du feu, à être capable de reproduire un morceau ou d'interpréter sa propre musique. Il offre une méthode ludique et pragmatique favorisant l'autonomie à des élèves de niveau débutant à confirmé.

Jérôme vous accueille chez lui ou se déplace à domicile dans un rayon de 10 km autour de Saint-Florent-sur-Cher.

Du lundi au vendredi de 9h à 20h
et le samedi de 9h à 12h
Infos et renseignements
au 07 83 10 12 77
ou jecaro2@yahoo.fr



A la Une...

Nouvelle action de formation à Lunery !
Pour tous les demandeurs d'emploi.



Dates de recrutement début mars, nous appeler 02 48 23 21 23



PARCOURS VERS L'EMPLOI



Public
 Toutes personnes qui souhaite renforcer ses compétences de base numériques et linguistiques.



Objectifs

- ▀ Retrouver confiance en soi
- ▀ Apprendre à travailler en groupe grâce à un projet collectif
- ▀ Mieux communiquer à l'écrit et à l'oral (comprendre, s'exprimer, rédiger une lettre...)
- ▀ Mieux calculer (distance, pourcentage, surfaces...)
- ▀ Utiliser les outils multimédias (ordinateur, smartphone, tablette...)
- ▀ Comprendre le fonctionnement d'une entreprise
- ▀ Être accompagné-e dans sa recherche d'emploi ou de formation



Formation gratuite qui ouvre droit à la rémunération.



Mais encore ...



PORTES OUVERTES

Samedi 18 mars
à Bourges



Au Pôle formation UIMM
CFAI Centre-Val-de-Loire

TOI AUSSI, CHOISIS L'ALTERNANCE DANS L'INDUSTRIE

"Nous proposons des formations gratuites tout en étant rémunérées avec le statut d'apprenti et des perspectives d'avenir."

Formation...

Formez-vous, l'agriculture recrute !

CFPPA DE BOURGES
 LE SOLLIER 18570 LE SUBDRAY

PORTES OUVERTES

Samedi 18 mars de 9h à 17h

L'humour du mois...

Mon corps de rêve d'été se cache en dessous de mes rouleaux de Printemps.



Mission Locale Accueil, information, orientation, accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans vers l'emploi



Accueil tout public salariés, demandeurs d'Emploi

Pour plus d'informations contactez nous au : 02 48 23 21 23 - antenne@missionlocalejeunes.fr
 Suivez notre Actu sur NOTRE PAGE Mission-Locale-Saint-Florent-sur-Cher



Gabriel LESCALE GL

Période de Formation en Entreprise

Actuellement en reconversion professionnelle, je suis une formation à l'AFPA d'Issoudun pour obtenir et développer les compétences nécessaires pour exercer le métier de Conseiller en Insertion Professionnelle. J'effectue ma seconde immersion au sein de la Mission Locale de Saint-Florent-sur-Cher.



1ère journée à la Mission Locale, découverte des locaux et de l'équipe en place. 1ers échanges concernant les objectifs de cette période dans la structure et de mes attentes. Egalement nous avons discuter de leurs pratiques professionnelles

Echange de pratiques entre l'antenne de Saint-Florent-sur-Cher et celle de Mehun sur Yèvre. Chaque conseiller en insertion témoigne de sa manière de mener un échange dans le but de l'analyser pour l'améliorer

Rendez-vous avec la CIP du chantier d'insertion ASER, au programme visite de leurs nouveaux locaux et suivi des jeunes prescrits par la Mission Locale. Prise d'informations sur les démarches concernant la mise à disposition des véhicules en location avec le GAS 18

#PFE
#Immersion
#Mission Locale

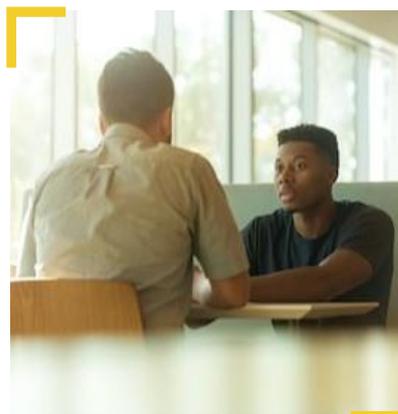
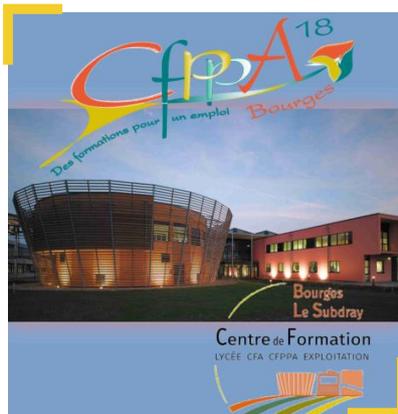
16/01/2023
09:00

#Expériences
#Echange #Réunion

16/01/2023
15:00

#Chantier #Aser
#Echange #Suivi
GAS 18

23/01/2023
09:00



Accueil de 2 jeunes pour un atelier CV. Explication pour comprendre l'intérêt d'un CV. Accompagnement pour identifier leurs points forts, leurs compétences, leurs qualifications et les retranscrire au CV. Travail sur le fait d'accorder le cv à l'offre d'emploi

Déplacement au CFPPA de Bourges Subdray pour un bilan intermédiaire concernant la formation CAPA Jardinier Paysagiste. Présence des différents acteurs (Organisme de Formation, Prescripteurs et Bénéficiaires). Chacun était invité à donner son ressenti sur cette 1ère partie passée

Accompagnement d'un jeune sur son projet professionnel et signature du PACEA (Parcours d'accompagnement contractualisé vers l'emploi et l'autonomie). Après un diagnostic copartagé, une réflexion est menée sur les objectifs nécessaires pour déterminer un plan d'action

#CV #Atelier
#Mission Locale
#Compétences

27/01/2023
14:00

#CFPPA #Bilan
#Formation

04/02/2023
16:00

#PACEA
#Mission Locale
#Orientation #Projet

06/02/2023
14:00

UNRPA - ENSEMBLE ET SOLIDAIRES



L'assemblée générale suivie du traditionnel pot-au-feu s'est déroulée le 26 janvier 2023. Annie Guillaud a remercié chaleureusement toute son équipe qui répond présente toute l'année et sans qui l'association ne fonctionnerait pas aussi bien, et a adressé également un grand merci aux adhérents qui s'impliquent aussi bien pour les activités du club que pour les divers projets extérieurs.

Résultats de l'élection du Conseil**d'Administration pour les 3 années à venir :**

Présidente : Annie Guillaud

Vice-Président : Alain Desmartin

Secrétaire : Anne-Marie Lacroix

Secrétaire adjointe : Françoise Deguerret

Trésorier : Claude Guillaud

Trésorière adjointe : Pierrette Le Gourrierec

Responsable des goûters : Mauricette Perrot

Responsable de l'animation chants : Jeannette Marolleau

Responsable de la collecte des bouchons : Simone Champigneux.

Avis aux jeunes retraités : Annie Guillaud a fait part de son souhait de trouver un ou une remplaçante dans les 3 années à venir...

Dates à retenir pour l'année 2023 :Jeudi 16 mars : concours interne de belote, scrabble et autres jeuxJeudi 13 avril : repas gourmand de printempsSamedi 20 mai : concours de belote ouvert à tous - Centre culturel Louis-Aragon - 14h30Du 1^{er} au 8 juillet : Voyage à Mûr de Bretagne dans un village vacances équipé d'un espace bien-être et détente en accès libre de 217m2, comprenant piscine et spa, sauna, hammam, cabine de soins solo ou duo, cabine balnéo, massages, tisanderie et espace de relaxation. Possibilité de pratiquer du paddle ou du canoë dans un domaine de 16 hectares situé à 2 km et comprenant une plage en bord de lac.

Excursions avec repas au restaurant et animations au Mont St Michel, St Malo, Perros Guirec et Vannes. Des sorties en demi-journée sont également au programme.

Prix du séjour : 510€ personne non-imposable, 690€ personne imposable

Le prix comprend : voyage aller-retour avec repas au restaurant le midi, la pension complète avec les boissons à table, les excursions, l'assurance annulation-rapatriement-covid et la taxe de séjour.



Possibilité de payer en 3 fois. Les chèques vacances et tickets ANCV sont acceptés.

Conditions : être retraité, avoir 60 ans ou 55 ans si handicap reconnu. Pour les couples, le conjoint encore en activité peut participer. Les aidants familiaux bénéficient du tarif non imposable.**Clôture des inscriptions le 15 mars.****Renseignements au 06 18 43 12 09****Également au programme de cette année**Reprise les mardis après-midi de la grande marche de 8km avec Alain. Rendez-vous à 14h20 au stade Maurice Bacquet pour un départ à 14h30.1 fois par mois, petite marche de 3km, balades en extérieur le matin. Prévoir covoiturage. Possibilité de prendre un petit repas au restaurant ou de faire un pique-nique.

Dans un autre registre, la collecte de bouchons en plastique et en liège continue. Vous pouvez les déposer le jeudi après-midi à Roseville ou à l'entrée de Bricomarché où un collecteur est à votre disposition.

Le club est ouvert tous les jeudis après-midi à partir de 13h, grande salle Roseville pour la pratique des jeux habituels (belote, scrabble, skip-bo, etc...) Le goûter est offert.

Toutes les informations au 06 18 43 12 09.

45^e SALON ARTISTIQUE

Du 4 mars au 19 mars 2023

Centre Culturel Louis Aragon, 70 avenue Gabriel Dordain
18400 SAINT-FLORENT-SUR-CHER



Invités d'Honneur :
Georges GOUPY
Sculpteur
Bruneau CARCEL
Peintre



**Animations, démonstrations,
stages, conférences**

<http://artistes-florentais.fr/>





Cinéma Le Rio - Saint-Florent-sur-Cher MARS 2023



DU 1 AU 7 MARS

UN HOMME HEUREUX

Comédie de Tristan Séguéla
France - 1h29



Mer 1 | 18h
Sam 4 | 20h30
Dim 5 | 16h
Mar 7 | 20h30

LA GRANDE MAGIE

Comédie dramatique de N. Lvovsky
France - 1h50



Jeu 2 | 20h30
Lun 6 | 18h

POUR LA FRANCE

Drame de Rachid Hami
France - 1h53



Dim 5 | 18h
Lun 6 | 20h30

DIVERTIMENTO

Drame de M-C Mention-Schaar
France - 1h32



Mer 1 | 20h30
Ven 3 | 18h
Sam 4 | 18h

LES TÊTES GIVRÉES

Comédie dramatique de S. Cazes
France - 1h42

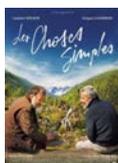


Ven 3 | 20h30
Sam 4 | 16h
Mar 7 | 18h

DU 8 AU 14 MARS

LES CHOSES SIMPLES

Comédie de Eric Besnard
France - 1h35



Mer 8 | 18h
Jeu 9 | 20h30
Sam 11 | 16h
Mar 14 | 20h30

A LA BELLE ÉTOILE

Comédie de Sébastien Tulard
France - 1h50



Mer 8 | 20h30
Ven 10 | 18h
Sam 11 | 18h
Dim 12 | 14h

ANT-MAN ET LA GUÊPE : QUANTUMANIA

Aventures de Peyton Reed
USA - 2h01



Sam 11 | 20h30
Mar 14 | 18h

JUSTE CIEL !

Comédie Laurent Tirard
France - 1h26



Mer 8 | 16h
Ven 10 | 20h30
Dim 12 | 16h



L'ASTRONAUTE

Comédie dramatique de N. Giraud
France - 1h50

Jeu 9 | 18h
Lun 13 | 20h30



LE GRAND SILENCE

Western de Sergio Corbucci
Italie - 1h46

Animé par Eric Gatefin
Dim 12 | 10h30



EMMETT TILL

Drame de Chinonye Chukwu
USA - 2h10

Dim 12 | 18h
Lun 13 | 18h

VF/VOSTF

DU 15 AU 21 MARS



19/20/21 MARS

LE PRINTEMPS DU CINÉMA

5€ LA SÉANCE

LES PETITES VICTOIRES

Comédie de Mélanie Auffret
France - 1h30



Mer 15 | 20h30
Ven 17 | 20h30
Dim 19 | 16h
Lun 20 | 16h30

THE FABELMANS

Biopic, drame de Steven Spielberg
USA - 2h31



Sam 18 | 20h30
Dim 19 | 18h
Mar 21 | 17h30

VF/VOSTF

LES GARDIENNES DE LA PLANÈTE

Documentaire de J-A Lièvre
France - 1h22



Mer 15 | 16h
Ven 17 | 18h
Dim 19 | 14h

ARRÊTE AVEC TES MENSONGES

Drame de Olivier Peyon
France - 1h45



Jeu 16 | 20h30
Lun 20 | 18h30
Mar 21 | 20h30

LA FAMILLE ASADA

de R. Nakano - Japon - 2h07



Jeu 16 | 18h
Lun 20 | 20h30

VOSTF

GROSSE COLÈRE ET FANTAISIES

Dès 3 ans - 45 min
Sam 18 | 16h30



1,2,3... CINÉ!

DU 22 AU 28 MARS

MON CRIME

Policier de François Ozon
France - 1h42



Mer 22 | 18h
Ven 24 | 20h30
Dim 26 | 16h
Lun 27 | 16h

CREED III

Drame de Michael B. Jordan
USA - 1h56



Sam 25 | 20h30
Mar 28 | 18h

THE SON

Drame de Florian Zeller
USA - 2h03



Ven 24 | 18h
Dim 26 | 18h
Mar 28 | 20h30

VF/VOSTF

LA SYNDICALISTE

Thriller de Jean-Paul Salomé
France - 2h01



Mer 22 | 20h30
Sam 25 | 18h
Lun 27 | 18h

SOLEIL VERT

de R. Fleischer - USA - 1h37



Animé par Eric Gatefin
Jeu 23 | 20h30

EMPIRE OF LIGHT

de Sam Mendes - 1h59

Jeu 23 | 18h
Lun 27 | 20h30



VF/VOSTF

Programme non contractuel sous réserve de modifications indépendantes de notre volonté



Tarifs de 4€ à 7€

Cinéma LE RIO
Avenue de la Chaussée de César - 18400 Saint-Florent-sur-Cher
02 48 55 02 21 - www.ville-saint-florent-sur-cher.fr



CLUB DES SÉNIORS

Le club des séniors était réuni en assemblée générale le 7 février 2023, salle Roseville. Geneviève Lubin présidente, était assistée de Denise Besson vice-présidente, Raymonde Chigot secrétaire, Jean-Noël Dartier trésorier et des autres membres du Conseil d'administration. Pascal Mnich maire-adjoint et tous les adhérents ont été remerciés de leur présence. Les rapports moral, d'activités et financiers ont été présentés. Seul regret de ces bilans, le départ du conseil d'administration de trois membres pour raison personnelle et de santé. La présidente a rappelé la remise du Trophée du bénévolat par Pascal Mnich à Simone Rollet pour 35 années de travail et de dévouement au sein de conseil d'administration.

11 nouveaux adhérents étaient remerciés de leur entrée au club en 2022. Un rappel du voyage à Paris du 22 avril (découverte de l'Hôtel des Invalides, Musée de la guerre, théâtre Michel...) était fait. D'autres sorties prévues seront annoncées ultérieurement. Il est ensuite procédé à l'élection du tiers sortant à bulletin secret : 50 votants. Sont sortantes et se représentent : Françoise Chassagne et Jacqueline Cieliszka, qui ont été réélues à l'unanimité. Il est rappelé que **les réunions du Club se déroulent les 1^{ers} et 3^{èmes} mardis de chaque mois.**

Pour tous renseignements

06 09 41 18 27



le groupe de Florentais a visité LJUBLJANA en mai 2018

COMITÉ DE JUMELAGE

La ville de Sentjur accueillera les Florentais au printemps 2023.

Au cours de son assemblée générale qui a eu lieu vendredi 3 février, le président, Loïc Prieux a informé les adhérents de la préparation de la prochaine rencontre à Sentjur.

Elle aura lieu du 14 au 21 mai pour 12 collégiens du Collège Voltaire et du 18 au 21 mai pour les adultes.

Le comité de jumelage de Sentjur prépare le programme de ces rencontres et les communiquera dès que tout sera prêt.

La principale préoccupation du comité de Saint-Florent-sur-Cher est la recherche des

meilleures conditions pour les voyages des deux groupes. Le choix se complique face à l'instabilité des prix et des exigences des compagnies de transport, le train sera donc privilégié. Plusieurs familles ont fait part de leur intention de participer à cet échange qui, pour les jeunes, sera placé sous le thème "Ensemble dans la joie". Thème qui pourrait être étendu à la rencontre des adultes. Ce sera sûrement un gage de belle réussite. L'assemblée générale a donné quitus de gestion au conseil d'administration après avoir parcouru le rapport d'activités. La cotisation 2024 a été fixée à 10 euros.

Pour tous renseignements : 06 71 68 05 70



U.S.F. FOOTBALL



Un abri contre la pluie pour le délégué qui officie avec l'arbitre tous les dimanches a été installé sur le terrain de l'U.S.F. Football.

Cet abri a été posé et réalisé par les services techniques municipaux.

Clin d'œil :

Aurélien qui est la déléguée du football et secrétaire de la section pourra passer et suivre ses matchs sans craindre la pluie et le vent.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

TOUTES MÔTA CONDUISONS NOS VIES

DIMANCHE 12 MARS 2023

Auxerre
Bordeaux
Chambéry
Clermont-Ferrand
La Réunion
Laval
Lyon
Nîmes
Paris
Perpignan
Strasbourg

RASSEMBLEMENTS DANS PLUSIEURS VILLES DE FRANCE

Infos : www.toutesenmoto.org
toutes en moto

Femmes Solidaires OS SPEEDWAY MOTO

Laboratoire des Femmes

FEMMES SOLIDAIRES

Pour la journée internationale des droits des femmes le 8 mars, l'association " Toutes en Moto conduisons nos vies " s'engage à faire reculer les stéréotypes sexistes dans le monde du deux roues. Cette année encore, plusieurs défilés auront lieu durant la semaine du 8 mars dans dix villes dont Paris, Bordeaux, Lyon, Strasbourg, Clermont-Ferrand... Leurs motivations évoluent vers des préoccupations plus féministes, de solidarité, de soutien avec d'autres associations dont Femmes Solidaires

pour la cause des femmes. Autant de points de rencontres, d'échanges et d'actions pour l'égalité femmes-hommes mais aussi pour la lutte contre les violences faites aux femmes, dont la précarité, les inégalités sociales et la santé. L'occasion de porter haut les couleurs de leur slogan **Conduisons nos vies.**

Coordinatrice à Saint-Florent-sur-Cher : femmesolidairestflorent-cher@orange.fr



CONSEIL MUNICIPAL

Les comptes rendus complets sont disponibles dans leur intégralité en mairie et sur le site internet de la ville www.ville-saint-florent-sur-cher.fr

Le groupe d'opposition : Noelle DAOUDA-DODU – Julie FERRON – Alain TABARD – Claude MORINEAU – Olivier DURIEUX.

BILAN DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE : LE CHANGEMENTDANS LA CONTINUITÉ

Lors de la cérémonie des vœux, Madame le Maire a dressé le bilan de sa majorité à presque mi mandat. Elle a par ailleurs, annoncé sa démission du Conseil Municipal à la surprise générale de bon nombre de Florentais. Néanmoins, nous lui souhaitons une retraite de la vie publique des plus paisible et de profiter pleinement de sa famille et de ses amis(es).

Concernant le bilan, nous restons dubitatifs , circonspects et restons sur notre faim...

En effet, peu de projets nouveaux ; nombre de dossiers n'ont été que la poursuite(et l'on peut s'en féliciter) de travaux ou activités, déjà commencés ou programmés...sous le précédent mandat (école Dézelot, lotissement du Breuil en liaison avec le bailleur Val de Berry, Zac du Bois d'Argent, requalification de l'impasse des Gironnais, du Chemin du grand Breuil, eaux pluviales rue St Éxupéry, poursuite de l'installation de la vidéoprotection, de manifestations culturelles et événementielles dans le parc et la cour du château etc.....). Des activités pour les jeunes ont été créés mais nous avons quelque peu oublié....nos séniors avec comme exemple l'abandon du repas annuel des aînés.

Par ailleurs, des dossiers de première importance comme la rénovation énergétique avec l'isolation thermique des bâtiments communaux, initialisée et décidée en 2019 ne sera commencée.....que cette année !

Le plan pluriannuel d'amélioration de la voirie a été plus ou moins abandonné. Seule, la rue des Lavois va être requalifiée et pourtant, nombre de rues et trottoirs mériteraient d'être refaits.

En matière de démocratie locale, nous avons assisté à une verticalisation au travers de décisions souvent prises dans la précipitation sans y associer les Florentais. Un exemple significatif est l'abandon des réunions et visites de quartiers, cher aux Florentais.

Il est vrai que le contexte national, avec des contraintes financières importantes que subissent les collectivités, ne favorisent pas le développement de nos investissements. A cet égard, par notre opposition constructive au service de l'intérêt général , nous avons fait des propositions d'ajustements financiers qui ont été reprises par la majorité.

Dernier point qui nous a quelque peu interloqué : Lors de ses vœux à la population florentaise, nous avons regretté que Madame le Maire et sa majorité municipale n'aient pas adressé un message de soutien aux salariés et retraités florentais qui se battent contre une réforme des retraites, synonyme de régression sociale.

LUTTE CONTRE LE MAL LOGEMENT LA PLATEFORME HISTOLOGE VOUS ACCOMPAGNE

Que vous soyez locataire ou propriétaire, vous avez la possibilité de signaler les problèmes que vous rencontrez dans votre logement via la plateforme Histologe afin de vous faire accompagner au mieux dans leur résolution. La direction départementale des territoires (DDT) du Cher, en charge de la gestion du guichet unique de lutte contre

l'habitat indigne et de la non décence, déploie l'application Histologe, validée par le ministère de la transition écologique. Histologe est une plateforme unique qui facilite la détection des situations jusque-là inconnues des services de l'habitat, accélère leur prise en charge et permet leur suivi.

<https://histologe.beta.gouv.fr>
adresse électronique : ddt-pdlhi@cher.gouv.fr
téléphone : 06 82 12 97 35



PHARMACIES DE GARDE

MOIS DE MARS 2023

Lundi 6 : Antignac
Du sam. 11 au lun. 13 : Deseveaux
Du sam. 18 au lun. 20 : Pasdéloup
Samedi 25 : Antignac
Dimanche 26 : Mijoin
Lundi 27 : Antignac

MOIS D'AVRIL 2023

Samedi 1^{er} : Pasdéloup
Dimanche 2 : Dehmouche
Lundi 3 : Pasdéloup

Les gardes sont indiquées sous réserve de modifications de dernière minute.
Ne pas hésiter à composer le 3237 ou à consulter l'affichage en officine.

LES ADRESSES DES PHARMACIES

PASDELOUP :
6 av. Gabriel-Dordain – 02 48 55 00 50
DESEVAUX :
22 av. Gén-Leclerc – 02 48 55 03 98
ANTIGNAC :
68 av Gabriel Dordain - 02 48 55 00 16
DEHMOUCHE :
11 av. Anc. Combattants - Trouy - 02 48 64 71 10
MIJOIN :
48 Grande Rue - Charost - 02 48 59 50 36
CEUS ET MENARD :
2 Place Gustave Vinadelle - Dun-sur-Auron
02 48 26 20 28
GOLDARAZ :
48 rue de la Chaussée - Châteauneuf-sur-Cher
02 48 60 64 49
JAVOT :
59 avenue Nationale - Levet - 02 48 25 31 30
MITTEAU :
1 rue Vallée Caillon - Plaimpied - 02 48 25 64 98
NOYER :
1 place des Marronniers - Bigny-Vallenay
02 48 63 62 37
Laboratoire Biologie Médicale Bioexcel :
Ouvert du lundi au vendredi
de 8h à 12h30 et de 14h à 18h et le samedi de 8h à 12h
www.bioexcel.fr

NAISSANCES :

25/01 : Aya, Jeanne, Marie-Madeleine AHIBO

MARIAGES :

10/02 : Gisele NDALA NZAU
et Alphonse BAKUA MBIDIAMAMBU

PACS :

27/01 : Sarah MARIE
et Gabin GRATPENICHE—BOURET

DÉCÈS :

05/01 : Hélène GAMBADE née LÉPINARD
14/01 : Virginie LEQUERTIER née EYRAUD
25/01 : Jean-Pierre PERCHER
26/01 : Michèle TESSIOT née CARRAT
28/01 : Lalla EL JAOUHARI
29/01 : Alyse LEGLAIVE née MAURU



CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX DU CANTON DE CHÂROST

Philippe CHARRETTE 06 62 82 22 87 - Marie-Line CIRRE 06 47 44 81 97
reçoivent sur rendez-vous à la Maison départementale d'action sociale de Saint-Florent-sur-Cher.

LES SUPER-HÉROS DÉBARQUENT À SAINT-FLORENT-SUR-CHER

CARNAVAL 2023



SAMEDI 25 MARS

**STAND MAQUILLAGE : SUPER U
GRATUIT : 10H - 12H / 13H30 - 15H30**

**BOUM DU CARNAVAL : 16H AU CENTRE
CULTUREL LOUIS-ARAGON**

**DÉAMBULATION DÉGUISÉE DÉPART 18H DU
CENTRE CULTUREL LOUIS-ARAGON**

**SPECTACLE FINAL
AU THÉÂTRE DE VERDURE**



**GRAND CONCOURS
DU 1ER AU 25 MARS**

Commerçants ou particuliers

**Décorez vos vitrines ou vos
portes sur le thème des
super-héros et
envoyez-nous vos photos !**



Infos : centrearagon@villesaintflorentsurcher.fr

